Centre de services scolaire Harricana

États financiers

30 juin 2022

Centre de services scolaire Harricana
Table des matières

Page

Rapport de l'auditeur indépendant....

États financiers

État des résultats…. 1

État du surplus cumulé…. 2

État de la situation financière…. 3

Notes complémentaires…. 4

Tableaux complémentaires…. 17

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Harricana,

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état de la situation financière résumé au 30 juin 2022 et les états résumés des résultats et des surplus cumulés de l'année financière close à cette date, ainsi que le résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives, sont tirés des états financiers audités portant le numéro de signature électronique 5157541315 du Centre de services scolaire Harricana. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers consolidés dans notre rapport daté du 27 octobre 2022.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités du Centre de services scolaire Harricana pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations exigées par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

MNP s.e.n.c.r.l., s.r.l. [1]

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Amos (Québec)
Le 27 octobre 2022

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123107

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
État des résultats
Exercice clos le 30 juin 2022

	Budget	**2022**	2021
	$	**$**	$
REVENUS			
Taxes scolaires	*2 209 085*	**2 171 689**	2 070 985
Fonctionnement			
Subventions			
Ministère de l'Éducation	*60 958 652*	**67 824 504**	58 968 443
Autres organismes gouvernementaux	*266 264*	**452 957**	359 390
Autres revenus de fonctionnement			
Droits de scolarité et revenus visant à financer des cours	*285 928*	**384 444**	720 396
Autres revenus généraux	*554 235*	**805 500**	900 536
Revenus spécifiques	*2 072 650*	**2 366 251**	1 893 341
Gain (perte) à la disposition d'immobilisations corporelles	*-*	**-**	(173 603)
Subvention d'investissement	*104 621*	**9 008**	15 234
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	*4 045 000*	**4 064 442**	4 057 051
	70 496 435	**78 078 794**	68 811 773
FONCTIONNEMENT			
Activités d'enseignement et de formation	*29 679 757*	**31 090 713**	28 165 307
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	*16 803 640*	**16 622 533**	15 000 157
Activités parascolaires	*7 817 045*	**8 153 789**	7 789 071
Activités administratives	*3 889 370*	**4 198 351**	3 884 872
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	*9 242 566*	**10 183 581**	10 254 088
Activités connexes	*3 004 057*	**6 334 312**	5 701 926
Provision pour avantages sociaux	*60 000*	**94 130**	(107 115)
	70 496 435	**76 677 409**	70 688 306
Gain (perte) avant variation de la subvention - Financement	-	**1 401 386**	(1 876 533)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-	**1 401 386**	(1 876 533)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
État du surplus cumulé
Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021
	$	$
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités au début de l'exercice	**3 779 123**	5 714 900
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	-	(59 244)
SOLDE AU DÉBUT	**3 779 123**	5 655 656
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**1 401 386**	(1 876 533)
SOLDE À LA FIN	**5 180 509**	3 779 123

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

État de la situation financière
30 juin 2022

	2022	2021
	$	$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	**2 734 279**	(68 933)
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 3)	**12 306 609**	5 601 941
Subvention d'investissment à recevoir (note 3)	**84 645 439**	78 805 658
Taxes scolaires à recevoir	**117 375**	74 611
Débiteurs	**1 175 767**	1 051 255
Frais reportés liés aux dettes	**339 827**	328 332
	101 319 296	85 792 864
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 4)	**12 466 764**	1 883 996
Créditeurs et frais courus à payer (note 5)	**8 455 384**	9 479 379
Subvention d'investissement reportée (note 6)	**75 994 288**	69 304 607
Revenus perçus d'avance	**84 512**	65 010
Provision pour avantages sociaux futurs (note 7)	**3 053 594**	2 959 463
Dette à long terme à la charge du Centre de services scolaire (note 8)	**1 870 000**	2 181 667
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 9)	**71 519 458**	66 821 144
Passif au titre des sites contaminés (note 10)	**2 294 943**	-
Autres passifs	**1 140 778**	3 590 762
	176 879 721	156 286 028
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**(75 560 425)**	(70 493 164)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	**80 432 237**	73 971 711
Stocks de fournitures	**129 541**	157 263
Frais payés d'avance	**179 155**	143 313
	80 740 933	74 272 287
EXCÉDENT CUMULÉ	**5 180 508**	3 779 123

Éventualité (note 14)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

1. Description de l'entreprise

Le Centre de services scolaire Harricana est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire Harricana (le "Centre de services scolaire") a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique,* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui sont rachetables en tout temps sans pénalité. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

2. Principales méthodes comptables (suite)

Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Le Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé pour l'exercice par le Ministère de l'Éducation (MEQ) pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

Passifs

Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) et contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

La subvention d'investissement (CS à statut particulier) et les contributions reçues affectées aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont reportées et virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes durées que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Revenus reportés

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance s'ils sont amortis d'au moins une stipulation répondant aux critères de comptabilisation d'un passif.

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisés à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments, améliorations et transformations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Équipement spécialisé reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Matériel et équipement	
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux complexes	20 ans

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles, qui sont des paiements de transfert, sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles, qui ne sont pas des paiements de transfert, sont reportées dans le poste «Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles» et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations corporelles pour l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quand aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisés à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Subventions à recvoir

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

	2022	2021
	$	$
Total des subventions d'investissement à recevoir du gouvernement du Québec	**84 645 439**	78 805 658

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page.

4. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire et l'acceptation bancaire sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 6 359 679 $ au 30 juin 2022. L'emprunt bancaire porte intérêts au taux préférentiel (3,70 % au 30 juin 2022) et est garanti par le MEQ. Aucun montant d'acceptation bancaire est utilisé au 30 juin 2022. Un montant de 12 466 764 $ est emprunté au fonds de financement (MFQ) par marge de crédit au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois (2,09 % au 30 juin 2022 majoré de 0,02 %) pour les dépenses d'investissement.

5. Créditeurs et frais courus à payer

	2022	2021
	$	$
Salaires courus à payer	**4 255 349**	5 394 566
Fournisseurs	**3 725 782**	3 363 264
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention et à la charge du CSS	**474 253**	486 929
Congés sabbatiques à payer	**-**	234 620
	8 455 384	9 479 379

6. Revenus reportés

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

7. Provision pour avantages sociaux futurs

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont plus utilisés à cette date.

8. Dette à long terme à la charge du Centre de services scolaire

	2022	2021
	$	$
Emprunt, 3,23 %, remboursable au cours du prochain exercice	**1 870 000**	2 181 667

9. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

	2022	2021
	$	$
Emprunt, 2,58 %, remboursable jusqu'en 2047 par annuités de 346 374 $	**8 659 359**	-
Emprunt, 1,35 %, remboursable jusqu'en 2025 par annuités de 284 150 $	**852 449**	-
Emprunt, 2,85 %, remboursable jusqu'en 2046 par annuités de 303 030 $	**7 200 724**	7 500 754
Emprunt, 1,99 %, remboursable jusqu'en 2025 par annuités de 1 139 000 $ et un paiement final de 8 497 000 $	**10 775 000**	11 914 000
Emprunt, 2,48 %, remboursable jusqu'en 2027 par annuités de 170 000 $ et un paiement final de 2 550 000 $	**3 230 000**	3 400 000
Emprunt, 3,17 %, remboursable jusqu'en 2038 par annuités de 36 000$ et un paiement final de 45 000 $	**585 000**	621 000
Emprunt, 2,37 %, remboursable jusqu'en 2027 par annuités de 407 000 $ et un paiement final de 4 093 000 $	**5 721 000**	6 128 000
Emprunt, 0,70 %, remboursable jusqu'en 2024 par annuités de 272 463 $	**544 926**	817 390
Emprunt, 3,33 %, remboursable jusqu'en 2044 par annuités de 286 000 $	**6 292 000**	6 578 000
Emprunt, 2,93 %, remboursable jusqu'en 2043 par annuités de 161 000 $	**3 381 000**	3 542 000
Emprunt, 3,27 %, remboursable jusqu'en 2025 par annuités de 801 000 $ et un paiement final de 3 995 000 $	**5 597 000**	6 398 000
Emprunt, 2,99 %, remboursable jusqu'en 2025 par annuités de 191 000 $ et un paiement final de 3 044 000 $	**3 426 000**	3 617 000
Emprunt, 2,93 %, remboursable jusqu'en 2037 par annuités de 182 000 $ et un paiement final de 211 000 $	**2 759 000**	2 941 000
Emprunt, 2,20 %, remboursable jusqu'en 2045 par annuités de 386 000 $ et un paiement final de 392 000 $	**8 884 000**	9 270 000
Solde à reporter	**67 907 458**	62 727 144

9. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

	2022	2021
	$	$
Solde reporté	**67 907 458**	62 727 144
Emprunt, 2,06 %, remboursable jusqu'en 2034 par annuités de 285 000 $ et un paiement final de 281 000 $	**3 416 000**	3 701 000
Emprunt, 0,74 %, remboursable jusqu'en 2023 par un paiement final de 196 000 $	**196 000**	393 000
Frais reportés liés aux dettes	**(339 827)**	(328 332)
	71 179 631	66 492 812

Les versements de capital requis sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	$
2023	5 443 017
2024	5 247 017
2025	18 379 554
2026	2 559 404
2027	8 625 405

10. Passif au titre des sites contaminés

Entre 2017 et 2019, lors de travaux de forage dans certaines cours d'école, des sols contaminés ont été découverts. Des analyses d'expert ont été obtenus pour l'école Saint-Viateur ainsi que pour l'école Sainte-Thérèse relativement au degré de contamination. Pour ce qui est de l'école Alternative Harricana ainsi que le Pavillon de la Santé, des réservoirs ont été installés en 1996 sans décontamination. En date d'aujourd'hui, une contamination est jugé probable et ce, basé sur d'autres cas similaires par le passé.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés ont été majorés. Le Centre de services scolaire a comptabilisé un passif au titre des sites contaminés de 2 294 943 $.

11. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2022	Valeur nette 2021
	$	**$**	**$**	$
Terrains	**1 327 963**	**-**	**1 327 963**	1 327 963
Aménagement de terrains	**2 948 796**	**1 243 470**	**1 705 326**	1 618 903
Bâtiments, améliorations et transformations majeures aux bâtiments	**133 911 389**	**62 347 177**	**71 564 212**	65 128 723
Équipement spécialisé reliés à l'éducation	**4 025 158**	**1 919 563**	**2 105 595**	2 243 497
Matériel et équipement	**6 175 332**	**2 521 694**	**3 653 638**	3 558 157
Développement informatique	**37 803**	**22 380**	**15 423**	22 325
Réseaux complexes	**241 277**	**181 197**	**60 080**	72 143
	148 667 718	**68 235 481**	**80 432 237**	73 971 711

12. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

a) Un montant de 20 034 334 $ pour des contrats de transport scolaire, échéant le 30 juin 2025. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 6 231 713 $ en 2023, 6 667 933 $ en 2024 et 7 134 688 $ en 2025. Ces montants seront sujet à changements, entre autres, en fonction de l'indexation.

b) Un montant de 4 908 692 $ pour des contrats d'entretien ménager, échéant le 30 juin 2024. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 3 000 394 $ en 2023 et 1 908 298 $ en 2024.

c) Un montant de 15 855 $ pour des contrats de tonte de pelouse, échéant le 30 juin 2023.

d) Un montant de 14 094 893 $ pour des contrats d'amélioration, transformation et rénovation majeure aux bâtiments, échéant le 30 juin 2023.

e) Un montant de 18 000 $ pour la location de deux locaux, échéant le 30 juin 2023.

f) Un montant de 278 887 $ pour la location de matériel roulant, de matériel de bureau et d'équipement de foresterie, échéant le 30 juin 2023.

h) Un montant de 74 734 $ pour la surveillance des bâtiments, échéant le 30 juin 2023.

g) Un montant de 259 329 $ pour d'autres contrats, échéant le 30 juin 2023.

13. Gestion du risque et instruments financiers

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et constitue une provision pour mauvaises créances, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux futurs (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an $	1 an à 3 ans $	4 ans à 5 ans $	Plus de 5 ans $	Total $
Créditeurs et frais courus à payer	8 455 384	-	-	-	8 455 384
Dettes à long terme	1 870 000	-	-	71 179 631	73 049 631
Provision pour avantages sociaux futurs	3 053 594	-	-	-	3 053 594

Afin de réduire son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires, selon les besoins quotidiens, en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

13. Gestion du risque et instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêts, qu'ils soient à taux d'intérêts fixe ou variable. Les instruments financiers à taux d'intérêts fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêts à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêts effectif, et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation du taux d'intérêts est faible, d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

14. Éventualité

En septembre 2022, le Centre de services scolaire a été impliqué dans une action collective laquelle vise à recouvrer des dommages-intérêts. Puisque la procédure ne fait que commencer, et qu'un litige amène son lot d'incertitudes, il est impossible d'en prévoir l'issue ou d'en estimer les pertes, le cas échéant.

15. Opérations entre apparentés

Le Centre de services scolaire est apparentée avec la société Forêt et Recherche Harricana inc., un organisme qui exécute des contrats de vente de bois par l'intermédiaire de cours donnés par le Centre de services scolaire en formation professionnelle, car elle exerce un contrôle sur ses activités et, en cas de dissolution ou liquidation, toute responsabilité résiduelle est dévolue au Centre de services scolaire.

Le Centre de service scolaire a effectué, au cours de l'exercice, les opérations suivantes avec la société apparentée :

	2022	2021
	$	$
Revenus - Fonctionnement		
Revenus spécifiques de fonctionnement	**16 045**	370 124
Charges - Fonctionnement		
Charges spécifiques de fonctionnement	**215 213**	119 834

Au 30 juin 2022, aucun solde ne figure dans les débiteurs et un solde de 84 248 $ figure dans les créditeurs et frais courus à payer. Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

À tout égard important, la direction a fait les efforts nécessaires pour détecter les opérations entre apparentés et celles connues par celle-ci ont été faites sous des conditions normales et régulières.

15. Opérations entre apparentés (suite)

De plus, le Centre du services scolaire est aussi apparentée avec deux autres organismes, soit «Le Mouvement Kodiak d'Amos inc.» et «La Fondation des bonnes œuvres du Mouvement Kodiak d'Amos», car un de ses services, les Sports, exerce le contrôle sur les activités de ceux-ci. Le premier organisme organise des activités sportives scolaires tandis que la Fondation vise à promouvoir la formation et l'éducation des jeunes oeuvrant au niveau des activités sportives.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées et comptabilisées à la valeur d'échange, le Centre de services scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191.

16. Incidence de la pandémie de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire Harricana.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces évènements afin d'en miniser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
Tableaux complémentaires
Exercice clos le 30 juin 2022

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR NATURE

	Budget	**2022**	2021
	$	**$**	**$**
Rémunération			
Personnel non enseignant - Activité d'enseignement et Formation	*245 738*	**365 710**	213 700
Personnel enseignant et personnel de suppléance	*26 166 269*	**27 118 922**	26 810 902
Personnel non enseignant - Activité de soutien à l'enseignement	*11 469 819*	**11 842 727**	10 931 145
Personnel non enseignant - Services d'appoints	*1 387 800*	**1 437 587**	1 437 840
Personnel non enseignant - Activités administratives	*2 588 353*	**2 584 263**	2 548 884
Personnel non-enseignant - Activités relatives biens meubles et immeubles	*628 587*	**735 892**	752 829
Personnel non enseignant - Activités connexes	*497 761*	**454 638**	1 513 805
Provisions congés maladie, vacances, assurance-traitement et autres congés sociaux	*60 000*	**94 130**	(107 115)
	43 044 327	**44 633 869**	44 101 990
Contributions de l'employeur	*4 996 487*	**5 202 791**	5 036 128
	48 040 814	**49 836 660**	49 138 118
Frais de déplacements	*462 162*	**279 210**	180 245
Fournitures et matériel	*4 697 006*	**3 791 539**	3 271 392
Services, honoraires et contrats	*11 178 518*	**13 891 297**	12 040 829
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	*4 020 000*	**4 201 835**	4 077 229
Autres dépenses	*2 097 935*	**4 676 868**	1 980 493
	70 496 435	**76 677 409**	70 688 306

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
Tableaux complémentaires
Exercice clos le 30 juin 2022

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	2022
	$	$	$
Enseignement et formation			
Éducation préscolaire	**2 773 863**	**45 231**	**2 819 094**
Enseignement primaire	**11 158 719**	**278 210**	**11 436 929**
Enseignement secondaire général	**7 812 315**	**287 891**	**8 100 206**
Formation professionnelle	**3 430 428**	**1 659 897**	**5 090 324**
Enseignement particulier	**2 314 126**	**36 474**	**2 350 599**
Formations des adultes	**1 219 410**	**33 601**	**1 253 012**
	28 708 861	**2 341 304**	**31 050 165**
Soutien à l'enseignement et à la formation			
Gestion des écoles et des centres	**4 069 120**	**406 583**	**4 475 703**
Moyens d'enseignements	**1 044 243**	**414 085**	**1 458 328**
Services complémentaires	**6 748 575**	**120 784**	**6 869 359**
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	**1 255 632**	**17 645**	**1 273 278**
Animation et développement pédagogique	**952 637**	**15 082**	**967 719**
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignant	**54 902**	**142 167**	**197 068**
Activités sportives, culturelles et sociales	**861 637**	**648 134**	**1 509 770**
	14 986 745	**1 764 479**	**16 751 224**
Parascolaires			
Hébergement des élèves	**237 714**	**123 167**	**360 882**
Services alimentaires	**41 921**	**15 275**	**57 196**
Transport scolaire	**51**	**6 330 777**	**6 330 827**
Service de garde	**1 370 871**	**63 772**	**1 434 643**
	1 650 557	**6 532 991**	**8 183 548**
Administratives			
Conseil d'administration, conseil des commissaires et comités	**11 489**	**4 881**	**16 370**
Gestion	**2 619 097**	**727 247**	**3 346 344**
Services corporatifs	**343 218**	**512 278**	**855 496**
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	**-**	**35 486**	**35 486**
	2 973 804	**1 279 892**	**4 253 696**
Solde à reporter	**48 319 967**	**11 918 666**	**60 238 633**

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS (suite)

	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	2022
	$	$	$
Solde reporté	**48 319 967**	**11 918 666**	**60 238 633,23**
Biens meubles et immeubles			
Entretien et amortissement des biens meubles	**-**	**1 668 410**	**1 668 410**
Conservation et amortissement des biens immeubles	**666 260**	**3 954 547**	**4 620 807**
Entretien ménager	**-**	**1 820 847**	**1 820 847**
Consommation énergétique	**-**	**1 236 776**	**1 236 776**
Locations d'immeubles	**-**	**21 848**	**21 848**
Protection et sécurité	**270 660**	**286 706**	**557 367**
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	**-**	**29 149**	**29 149**
Amélioration, transformation et rénovations majeure non capitalisables	**16 042**	**118 262**	**134 304**
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	**106 128**	**-**	**106 128**
	1 059 091	**9 136 544**	**10 195 635**
Connexes			
Résidences d'enseignants	**-**	**10 665**	**10 665**
Financement	**-**	**1 982 234**	**1 982 234**
Projets spéciaux	**201 022**	**1 399 595**	**1 600 616**
Rétroactivité	**73 198**	**78 155**	**4 956**
Variation des provisions	**-**	**-**	**2 301 112**
Prêts de services	**329 780**	**13 777**	**343 557**
	457 603	**3 484 425**	**6 243 140**
	49 836 661	**24 539 636**	**76 677 409**